



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION HAC Cyclos

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2022

à 18h30

Présent(e)s : Ermis MIANI ; Françoise RAULT ; Christophe GAINOUX ; Pierrick AUVE ; Éric GOUAILLIER ; Daniel GUENARD ; Éric GUILLON ; Gérard FOSSE ; Loïc ROPERS ; Georges GUILLEMOIS ; Christophe GALLET ; Patrick MOQUET.

Invité(e)s : Néant

Excusé(e)s : Christine VALLEE ; Loïc PALLUEL.

ORDRE DU JOUR :

1. organisation du Téléthon le 03/12/22
2. organisation du pot du 04/12/22
3. organisation pour la galette des rois le 20/02/23
4. point sur la soirée festive 2022
5. point adhérents
6. point adhérents FFV et FFC
7. questions divers (gestion du site...)

1. ORGANISATION DU TELETHON

Le HAC Cyclos sera à l'initiative de deux parcours pour la randonnée au profit du Téléthon, organisée le samedi 3 Décembre 2022(après-midi). Un circuit de 24 km autour de L'HERMITAGE sur route, ainsi qu'un circuit de 60 km pour les initiés. Les circuits seront disponibles sur Openrunner et affichés au stand accueil, inscription : Place ST AVIT à L'HERMITAGE à partir de 13h. Départ de la randonnée à 13h30.

Engagement libre (minimum 1€) : L'intégralité des fonds sera reversée au Téléthon.

Règlement : La randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non. Les cyclos devront se considérer en excursion personnelle et respecter le code de la route (**casque obligatoire**).

Loïc Ropers voit avec Jean-Luc Dorel pour la diffusion sur le site et envoi d'un mail aux adhérents.

2. ORGANISATION DU POT DU DIMANCHE

Le pot redémarre, toutes les occasions sont bonnes pour fêter un vélo neuf, un anniversaire, une naissance, une retraite,... .Horaire du pot : **à partir de 11h30 jusqu'à 12h30.**

Michel Cadeau et Georges Guillemois se sont portés volontaires pour l'organisation du pot du 1^{er} dimanche du mois. Rendez-vous le dimanche 04 Décembre pour ce moment convivial et l'occasion de remercier Bernard Jubault qui a organisé ce rendez-vous pendant de très nombreuses années.

3. ORGANISATION DE LA GALETTE DES ROIS

La soirée Galette des Rois aura lieu le **20 Janvier 2023.**

Pierrick, Loïc, Françoise s'occupent de trouver les boulangeries qui fourniront les galettes. Loïc s'occupe également de la boisson.

La réponse des adhérents pour l'inscription à la galette doit être effective pour le 10/01/2023.

Un Mail pour les vœux sera envoyé à chaque adhérent avec un rappel à l'inscription de la galette, ainsi que le rappel de la feuille des activités à remplir et remettre lors de la soirée.

4. POINT SUR LA SOIREE FESTIVE

125 personnes étaient présentes.

Merci aux adhérents pour le coup de main donné lors de la soirée. Merci également à Jeanine pour la décoration réalisée. Un repas au top et une bonne ambiance tout au long de la soirée. Les partenaires ont apprécié.

Remerciement à Frédéric Loury.

Le coût de la soirée est de **6213€58.**

La participation des adhérents de **2919€.**

La dépense est de **3294€58.**

Une déclaration à la **SACEM** a été effectuée.

5. POINT SUR LES ADHERENTS

À ce jour, il y a 163 adhérents.

19 adhérents n'ont pas remis la Chartre, une relance va leur être faite afin d'avoir le dossier complet.

46 personnes n'ont pas réadhéré.

52 personnes sont affiliées à la FFV.

9 personnes sont affiliées à la FFC.

6. POINT AHERENTS FFV ET FFC

FFC : Le club prendra 5 engagements à sa charge.

FFV : La demande de ré affiliation du club aura lieu fin Décembre 2022.

Le BRM 200KM du 11 MARS 2023 est inscrit au CODEP. À ce propos, les inscriptions, les départs et arrivées se feront à la COMMANDERIE. Une randonnée interne au club aura également lieu ce même jour.

7. QUESTIONS DIVERSES

Loïc propose de réserver les Minibus en prévision des activités 2023 :

Guerlédan 2 minibus.

Week-End de Pentecôte 3 minibus.

Blériot 2 minibus.

Le site WEBMAIL sera géré par Jean-Luc Dorel ; Jean-François Mordrel; Christophe Gallet ; Patrick Moquet.

Le repas du bureau aura lieu le 15/12/2022 à 19h30 au restaurant « l'ÉLEPHANT » à L'HERMITAGE. Le prix pour les accompagnants est de 33€. Loïc s'en occupe.

FIN DE REUNION : 20h15

Prochaine réunion du CA : Le 10/01/23 à 18h30.